



République Française  
Département de la Charente  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS**

-----  
**Séance du conseil communautaire  
du 14 décembre 2020  
Compte-rendu**

Nombre de conseillers en exercice :	28	L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 4 décembre dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, au centre culturel du 27, boulevard d'Encamp 16170 ROUILLAC, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.
Titulaires présents :	26	
Suppléants :	0	
Pouvoirs :	0	
Excusés :	2	

### I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 26

Suite à la démission de Monsieur François Bonneau, conseiller municipal de Rouillac, Monsieur Christian BERTON est installé conseiller communautaire.

Le tableau du Conseil Communautaire, tenant compte de cette installation, est ainsi modifié.

### II. Vérification du quorum

Le président procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

**COURBILLAC** : M. Gilles RIPOCHE, M. François PERROT, **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC** : M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, **MARCILLAC-LANVILLE** : Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS** : M. Patrick MESNARD, **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, Mme Elisabeth MASSON, M. Christian BERTON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : M. François-Xavier LABROUSSE, **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERSAC** : M. Wilfried FOURNIER, M. Jean-Claude GUILLOT, Mme Stéphanie ROTURIER, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN, **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET

Suppléants en situation délibérante :

Pouvoirs :

Excusés : M. Jean-Pierre VIDAL, Mme Marina GRAMMATICO

### III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

**IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 12 octobre 2020 a été transmis par courriel. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

**V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.**

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire sur les décisions prises par lui-même en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

22/10/2020	SUBVENTION	AIDE A L'INVESTISSEMENT	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT A PRECIOUS MALE - 707,75€
22/10/2020	RESSOURCES HUMAINES	CONTRAT A DUREE DETERMINEE	CDD - PAUL PELOUX - SERVICE ASSAINISSEMENT - A COMPTER DU 1/11/2020 (DUREE DE 3 ANS)
03/11/2020	RESSOURCES HUMAINES	CONTRAT A DUREE DETERMINEE	CDD - JORDAN THOREAU - SERVICE OM - DU 9/11/2020 AU 24/12/2020
06/11/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - CONSTRUCTION D'UNE MSAP	AVENANT N°1 - LOT 4 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 920€ HT
06/11/2020	RESSOURCES HUMAINES	CONTRAT A DUREE DETERMINEE	CDD - SYLVAIN ARNAUD - SERVICE OM - DU 9/11/2020 AU 24/11/2020
09/11/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT DE LA FERME DES BOUCHAUDS	AVENANT N°1 - LOT 4 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 1 902,50€ HT
13/11/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT DE LA FERME DES BOUCHAUDS	AVENANT N°1 - LOT 6 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 2 606,75€ HT
20/11/2020	SUBVENTION	AIDE A L'INVESTISSEMENT	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT A L'AUBERGE DES FINS BOIS - 1 953,50€
20/11/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT DE LA FERME DES BOUCHAUDS	DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE - LOT 2
26/11/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - CONSTRUCTION D'UNE MSAP	DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE - LOT 2
26/11/2020	RESSOURCES HUMAINES	CONTRAT A DUREE DETERMINEE	CDD - SYLVAIN ARNAUD - SERVICE OM - DU 7/12/2020 AU 16/01/2021
11/12/2020	SUBVENTION	AIDE A L'INVESTISSEMENT	VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT A L'ENTREPRISE AU BONHEUR DES DAMES - 3 987,56€
03/12/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE TRAVAUX - AMENAGEMENT DE LA FERME DES BOUCHAUDS	AVENANT N°2 - LOT 6 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'UN MONTANT DE 3 410€ HT
14/12/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE PRESTATIONS - ETUDE DIAGNOSTIQUE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE ROUILLAC ET MARCILLAC-LANVILLE	LANCEMENT DE LA CONSULTATION DANS LE CADRE D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE ROUILLAC ET MARCILLAC-LANVILLE
14/12/2020	MARCHE PUBLIC	MARCHE DE PRESTATIONS - ETUDE DIAGNOSTIQUE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE ROUILLAC ET MARCILLAC-LANVILLE	DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
14/12/2020	MARCHE PUBLIC	MISSION URBANISME POUR L'ELABORATION DU PLUI	NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHE AU CABINET PLANED

## VI. Ordre du jour et délibérations prises

### 1. Election du vice-président et modifications des membres des commissions

Suite à la démission de M. François Bonneau de ses fonctions de conseiller municipal et par conséquent de délégué communautaire, il convient de procéder à son remplacement en tant que 1er vice-président de la structure.

Monsieur le Président propose en conséquence de procéder, en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du 1er vice-président. A cet effet, il enregistre la candidature de Monsieur Bernard SALAMAND.

Monsieur Bernard SALAMAND, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 1er vice-Président de la Communauté de Communes du Rouillacais et immédiatement installé.

### 2. Election des représentants des communes au sein des organismes extérieurs

Suite à la démission de M. François Bonneau de ses fonctions de conseiller municipal et par conséquent de délégué communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du Pôle territorial Ouest Charente – Pays du Cognac et du Groupe d'Action Local du PETR.

<b>PETR</b>
Christian BERTON (Rouillac) est désigné comme titulaire

<b>Groupe d'Action Locale - Fonds LEADER</b>
Christian VIGNAUD (Rouillac) est désigné comme titulaire

Il convient d'apporter une modification à la délibération prise le 25 août dernier sur la représentation de la communauté de communes au sein du SDEG16 et de Charente Numérique.

<b>SDEG16</b>
Eric COUVIDAT (Genac-Bignac) devient suppléant et Alain BRIAND (Saint-Cybardeaux) reste titulaire.

### 3. Présentation des RPQS des services assainissement et eau potable 2019

Après lecture des rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement, préparés par Charente Eaux, le conseil adopte ces trois documents.

Ces rapports annuels comprennent des indicateurs techniques, financiers et de performance et sont mis à la disposition du public.

### 4. Avenant au contrat d'affermage – traitement des boues liées à la covid-19

Le conseil adopte l'avenant au contrat d'affermage avec la SAUR pour stopper les épandages de boues d'épuration « brutes », non hygiénisées, produites au cours de la période épidémique de Covid-19 et de rendre les boues conformes aux dispositions réglementaires de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

### 5. Décisions modificatives budgétaires n°4 - budget principal

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget PRINCIPAL de la Communauté de communes du Rouillacais

**Section fonctionnement – Dépenses**

0 €

Chap 022 dépenses imprévues

c/022 dépenses imprévues :	- 22 876 €
Chap 12 charges de personnel	
c/65731 versées directement :	+ 8 500 €
Chap 014 atténuation de produits	
c/739223 FPIC	+ 14 176 €
Chap 65 autres charges de gestion courante	
c/6574 subvention de fonctionnement aux associations :	+ 130 000 €
c/65888 autres :	- 130 000 €
<b><u>Section investissement – Dépenses</u></b>	<b>0 €</b>
Chap 041 opérations patrimoniales	
c/2313 construction	+ 6 000 €
Chap 020 dépenses imprévues	
c/020 dépenses imprévues	- 6 000 €

## 6. Décisions modificatives budgétaires n°1 - budget assainissement

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais.

<b>Section Fonctionnement :</b>	<b>0 €</b>
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	- 9 000 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général	+ 9 000 €
Compte 6228 : Divers	+ 9 000 €

<b>Section Investissement :</b>	<b>0 €</b>
Chapitre 020 : Dépenses imprévues :	- 1 000 €
Chapitre 23 : Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition :	+ 1 000 €
Compte 2317 – Opération 90 :	+ 1 000 €

## 7. Décisions modificatives budgétaires n°4 - budget habitat

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget habitat de la Communauté de communes du Rouillacais.

<b><u>Section fonctionnement – Dépenses</u></b>	
Chap 012 charges de personnel	
c/6215 : personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 2 362.72 €
Chap 011 charges à caractère général	
c/60632 : petits équipements	- 2 362.72 €

## 8. Décisions modificatives budgétaires n°1 - budget Ordures Ménagères

Des virements de crédits sont rendus nécessaires sur le budget Ordures Ménagères de la Communauté de communes du Rouillacais.

<b><u>Section fonctionnement – Dépenses</u></b>	
Chap 012 charges de personnel	
c/6215 : personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 318.12 €
Chap 011 charges à caractère général	
c/6066 : Carburants	- 318.12 €

**9. Provision pour risque financier sur le budget habitat**

La délibération du 17 février 2014 avait pour objet la constitution d'une provision semi-budgétaire pour risques et charges liés aux emprunts Francs Suisse contractés. Étant donné que le prêt de provision constituée depuis 2014 est supérieur à l'écart entre la valorisation cours historique et la valorisation cours de change, l'opération de reprise de provision d'un montant de 31 744,99€ sur l'année 2020 au compte 7835 « reprise sur provisions pour risques financiers et charges financières » est nécessaire sur le budget habitat de la Communauté de Communes.

**10. Garantie d'emprunt – Projet maison de retraite Croix-Rouge**

Le Conseil Communautaire donne son accord pour apporter une garantie à hauteur de 25 % pour les remboursements, d'un emprunt d'un montant de 7 290 000€ que Croix Rouge Habitat se propose de contracter pour la construction du projet maison de retraite Croix-Rouge. La garantie correspondante s'élève à 1 822 500€. Les autres garants de l'emprunt sont le Conseil Départemental et la Ville de Rouillac.

**11. Elaboration d'un ouvrage sur le patrimoine du Rouillacais**

Le Conseil Communautaire valide le programme d'élaboration et le financement d'un ouvrage sur le patrimoine du Rouillacais pour un montant prévisionnel de 58 462,20€. De nombreuses actions pourront aussi découler de cet inventaire (animation, jeu, visites du patrimoine). La Communauté de Communes sollicite le soutien financier du fonds Européen LEADER pour cette mission et décide de créer un emploi saisonnier à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et pour une durée maximum de 6 mois.

**12. Soutien aux entreprises – aide à l'immobilier**

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier auprès des entreprises du territoire, le Conseil Communautaire décide de verser un soutien aux entreprises suivantes :

OBJET	DESCRIPTIF ET MONTANT ACCORDE
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	KLOEUIL COIF – 170,41€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	GENACTIF – 162,91€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	AUBERGE DES 3 CANARDS – 636,80€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	LA CAGOUILLE CHARENTAISE – 757,09€
SUBVENTION DISPOSITIF COVID-19 - AIDE A L'IMMOBILIER	EQUIT'ES – 1 101,23€

**13. Mise en œuvre du Compte Epargne Temps au sein de la collectivité**

La Communauté de Communes du Rouillacais décide d'instaurer un compte épargne temps (CET) à destination du personnel. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

**14. Augmentation du temps de travail d'un agent (MSAP)**

Compte tenu de la croissance d'activités à la Maison de Service au public et au futur changement de poste, le Conseil Communautaire décide de créer un emploi d'Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le tableau des emplois est ainsi modifié.

**15. Subvention ANAH – Logement Avenue du Général de Gaulle**

Dans le cadre de la convention territoriale d'application du PIG « Habiter Mieux » (2016-2018) dont les objectifs sont la lutte contre la précarité énergétique, signés en entre la Communauté de Communes, le département de la Charente et l'Agence Nationale de L'Habitat, une subvention d'un montant de 1 835,80€ est accordée à Madame LONGUE Violaine, résidant à Rouillac.

**16. Vente terrain lotissement La Gachère**

Le Conseil Communautaire accepte de vendre de gré à gré à Monsieur THEPAUT Johnny et Madame MOUILOU Andréa, le terrain situé à La Gachère, propriété de la Communauté de Communes du Rouillacais, cadastré n°237 section ZT sur la Commune de Rouillac au prix de 35 000€ frais d'Agence Inclus.

**17. Projet éolien à Saint-Cybardeaux**

Le Conseil Communautaire décide de donner un avis défavorable au projet de construction éolienne situé sur la commune de Saint-Cybardeaux et précise qu'elle s'opposera à tout nouveau projet tant que les règles d'urbanisation et les zonages ne seront pas précisés et les conditions prescrites pour de tels projets.

**18. Logis de Rancogne**

La Société Equit'és a informé la Communauté de Communes de sa fin d'activité au 31 décembre 2020. Le bail sera ainsi clos. Une convention d'occupation temporaire sera mise en place jusqu'au 15 mars 2021 pour permettre à l'entreprise de quitter les locaux.

**VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions**

Prochaine séance du conseil communautaire : le lundi 18 janvier 2021 à 18h00 à Rouillac

**VIII. Questions et informations diverses :**

- Les conseillers communautaires ont échangé sur l'avenir de la trésorerie de Rouillac, et souhaite une rencontre avec les services de l'Etat.
- La société SAUR est venue présenter son rôle de délégataire pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

A 21h00 le Président lève la séance.

